

Programme de recherche 2016 – 2019 de l'Office fédéral du logement (OFL)

Le programme de recherche 2016 – 2019 de l'Office fédéral du logement porte sur cinq thèmes qui orienteront durant les quatre prochaines années ses activités de recherche.

Le thème 1 «Préservation du bon fonctionnement du marché» se propose d'étudier dans quelle mesure des effets non désirés issus de la régulation du marché amplifient la pénurie de logements et comment mieux concilier les attentes de l'économie et celles de la société.

Le soutien à l'accès au logement des ménages économiquement les plus faibles est au centre du thème 2. Il s'agit non seulement d'examiner quels aménagements en termes de construction, de finances et d'organisation sont susceptibles d'éviter que la charge financière représentée par le logement pèse exagérément sur cette population au détriment de la satisfaction d'autres besoins de base, mais aussi d'empêcher que ce coût ne devienne un facteur de renchérissement du salaire allant au détriment de la place industrielle suisse. Ce thème porte également sur la question des réfugiés: une fois qu'ils ne sont plus pris en charge par les structures d'accueil, les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire doivent trouver un logement indépendant et à prix abordable et s'intégrer socialement, non seulement par le biais de la formation et du travail, mais aussi du marché du logement.

Dans le cadre du thème 3, «Densification du milieu bâti et utilisation efficiente de l'habitat», il s'agira notamment de savoir comment répondre aux besoins en surfaces habi-

tables sans pour autant détériorer les paysages et mettre à mal les terres cultivables.

Le thème 4, en lien avec la Stratégie énergétique 2050 et intitulé «Diminution de la consommation d'énergie dans le domaine de l'habitat» doit permettre d'établir comment réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ dans le domaine de l'habitat, tout en maintenant les coûts à un niveau supportable.

Des améliorations concrètes sont visées par le thème 5 «Mise en œuvre d'une politique du logement innovante et à l'échelon adéquat», en soutenant, en évaluant et en diffusant des approches exemplaires pour résoudre des problèmes qui se posent sur les plans régional et local.

Conçu comme une déclaration d'intention, le programme servira de base à des projets de recherche concrets qui seront réalisés en collaboration avec des bureaux d'étude privés et des instituts de recherche des Hautes écoles.

L'OFL effectue des recherches sur le logement depuis 1975. Selon la loi sur le logement (LOG), la recherche doit permettre d'augmenter la transparence du marché et apporter les bases nécessaires à l'amélioration de l'habitat et de l'offre de logements.

Le document est disponible sur le site de l'OFL:
www.ofl.admin.ch